

Une VOIX: Oh! non.

M. SPENCE: Oh! oui. Nous obtiendrons ce résultat, parce que mes honorables amis de l'extrême-gauche prêchent la fixation du prix de toutes sortes de denrées, politique qui, s'il était possible, tendrait à priver nos cultivateurs de leur cerveau. Les agriculteurs n'ont pas besoin de tous les offices créés ou à créer. Je connais ces gens, et je sais qu'ils s'y entendent aux affaires. Fort avisés, ils savent comment vendre leurs produits. Je proteste contre l'établissement de tous ces offices qui vont coûter bien cher à l'Etat. Le ministre de l'Agriculture projette d'en former trois ou quatre, à grands frais. Et voici qu'on en propose un autre pour les pêcheries. Le ministère compte assez de fonctionnaires, qui pourraient très facilement se charger de cette besogne. J'ai été en rapport avec certains fonctionnaires de l'Agriculture, inspecteurs, surveillants et autres. Si le ministre de l'Agriculture crée un office pour tout ce qui se présente, il va élaborer l'organisme le plus merveilleux dont il ait jamais disposé pour faire élire le parti libéral en Saskatchewan. Mon parti eût-il l'idée d'agir de la sorte, que je le dénoncerais en cette enceinte, car je n'aime pas ces façons à la veille d'élections. Je ne serais pas attaché à mon parti si je n'y pouvais faire sentir mon influence.

Je ne prends pas souvent la parole, ici, parce que trop de députés ont le désir de parler pour ne rien dire. Quand je me lance dans un discours, je m'efforce d'apporter du neuf à la discussion. Loin de moi l'idée de froisser le ministre des Pêcheries ou le ministre de l'Agriculture, hommes de valeur.

L'hon. M. MANION: Ni aucun d'entre nous, j'espère.

M. SPENCE: Non, je ne veux blesser personne. Nous sommes tous, ou nous devrions tous être gens de bon sens. Comme d'habitude, le ministre des Finances rit de moi.

L'hon. M. DUNNING: Je souris seulement, et c'est un sourire indulgent.

M. SPENCE: Mettons-nous à l'œuvre. Cessons de lancer des accusations de part et d'autre, d'opposer l'Est à l'Ouest et de débiter des discours interminables. Certains honorables députés parlent une demi-heure avant d'en venir au point. J'en connais un qui a parlé deux heures pour ne rien dire. Je ne cherche pas à le déprécier; c'est sa tactique. Il arrive parfois à mon honorable chef de trop parler. Il parle si vite et dit tant qu'il s'expose à dépasser sa pensée. Quant au premier ministre, pour qui j'ai beaucoup d'estime—trop, peut-être—il cherche à parler aussi longtemps et à dire aussi peu que possible. C'est la vérité. Tous les honora-

[M. Spence.]

bles députés le savent, et la population aussi. Ce genre de discours ne convient pas à notre Parlement. Si nous avons quelque chose à dire, disons-le et cessons. Le procédé qui consiste à étouffer une mesure en accaparant le temps réservé à sa discussion, comme cela se fait parfois à huit heures, me dégoûte. Tous les bills d'intérêt privé devraient être réglés immédiatement et mis au scrutin, quelque préjudice qu'il puisse en résulter à des particuliers. Hier soir, quand la discussion d'un bill d'intérêt privé menaçait de dépasser l'heure prévue, l'honorable député de York-Sud (M. Lawson) proposa de passer à d'autre chose. Cela ne devrait pas être nécessaire. Pourquoi discuter un bill d'intérêt privé de soir en soir sans en venir à une décision? Il importe de modifier le règlement de manière à favoriser l'expédition des travaux de la Chambre. Nous nous conduisons comme des enfants d'école. Je ne gronde pas; je ne fais que signaler que la conduite des travaux de la Chambre laisse fort à désirer.

J'accorde mon appui à toute mesure avantagieuse à n'importe quelle partie du pays. Telle est l'attitude traditionnelle de mon parti. C'est l'attitude de mon chef, comme c'était celle de son prédécesseur. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour aider les Provinces maritimes aussi bien que les provinces des Prairies, afin d'empêcher la confédération de se dissoudre. L'effondrement de la confédération, l'effondrement du Canada, le joyau de l'empire, entraînerait la rupture de l'empire. Ne nous aventurons pas trop loin dans la voie des mesures sau-

(Texte)

M. DUSSAULT: Monsieur le président, je tiens à féliciter l'honorable ministre des Pêcheries (M. Michaud) de la résolution qu'il vient de présenter à la Chambre au sujet des moyens qu'il entend prendre pour protéger les pêcheurs. Il n'y a pas que dans les Provinces maritimes ou sur la côte du Pacifique que cette classe de notre population réside; les pêcheurs de chez nous sont des spécialistes. C'est dans les circonscriptions de Lévis et de Bellechasse que sont prises presque toutes les anguilles du monde. Or, les pêcheurs de chez nous ont encore dans des entrepôts frigorifiques tout le produit de leur pêche de l'an dernier. Si l'office du poisson de conserve qu'on veut établir peut venir en aide à ces pêcheurs, j'approuve entièrement ce projet et je félicite l'honorable ministre d'avoir pris l'initiative d'un mouvement qui permettra une plus grande exportation de ce poisson.